



# ASABTP



## COUPE DE FRANCE DE LA MONTAGNE 14<sup>ème</sup> COURSE DE CÔTE RÉGIONALE DE CARROS samedi 12 & dimanche 13 septembre 2009

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms

L'Association Sportive Automobile du Bâtiment et des Travaux Publics organise les 12 et 13 septembre 2009, avec le concours de :

- La Municipalité de CARROS
- La Carrosserie MONI

Une épreuve automobile dénommée :

### 14<sup>ème</sup> COURSE de CÔTE RÉGIONALE AUTOMOBILE de CARROS

Cette épreuve compte pour :

La Coupe de France de la Montagne 2010

Le Championnat des Courses de Côte du Comité Régional du Sport Automobile PACA

Les Challenges ASA BTP. Le Trophée ROCCHIA.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional du Sport Automobile PACA sous le n° 42 en date du 19/6/2009 et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation n° R328 en date du 26 juin 2009

### □ ARTICLE 1P – ORGANISATION

#### ➤ Article 1.1P Officiels :

#### COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

PRÉSIDENT:	Mr Émile PRADES	Licence n° 2247
MEMBRES:	Mr Jean Pierre DI ROSA	Licence n° 27978
	Mr Robert RICHARD	Licence n° 44762

#### DIRECTEUR DE COURSE

Mr Michel BONZOM	Licence n° 4090
------------------	-----------------

#### DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT

Mr Emile MARRUCHELLI	Licence n° 33963
----------------------	------------------

#### COMMISSAIRES TECHNIQUES

Responsable	Mr André BAROLLE	Licence n° 55043
	Mr Patrice ANTONIAZZI	Licence n° 130659
	Mr Philippe PRADO	Licence n° 56333
	Mr Jérémy BALDINI	Licence n° 179017

#### RELATIONS CONCURRENTS

Mr Anthony EMANUELLI	Licence n° 7717
Mr Jean Michel HUREZ	Licence n° 51594

#### CHRONOMÉTREURS

Mme Claudine GENDRE	Licence n° 1243
Mme Sandrine JACCHERI	Licence n° 150675

#### RESPONSABLES DES COMMISSAIRES

Mme Laure PAGNAC	Licence n° 152603
Mr Daniel FINE	Licence n° 110525

#### MÉDECIN

Docteur César RAZAFINDRATSIVA

#### REPRESENTANT COMITE

Mr Robert RICHARD	Licence n° 44762
-------------------	------------------

#### ➤ Article 1.2P Horaires :

Clôture des engagements le mardi 8 septembre 2009 à minuit le cachet de la poste faisant foi.

**Publication de la liste des engagés le 9/09/2009.**

Les vérifications administratives et techniques auront lieu :

#### Samedi 12 septembre 2009

##### ADMINISTRATIF : place des PLANS ( sur D1)

- de 14h30 à 16h30 pour les groupes N/FN - A/FA - GT de série
- de 16h30 à 17h45 pour les groupes FC/F2000 - C3/CN/CM - E.

##### TECHNIQUE : place des PLANS ( sur D1)

- de 14h45 à 16h45 pour les groupes N/FN - A/FA - GT de série
- de 16h45 à 18h00 pour les groupes FC/F2000 - C3/CN/CM - E.

#### Dimanche 13 septembre 2009

##### ADMINISTRATIF : sur la D1

- de 07h00 à 07h45 pour les groupes N/FN - A/FA - GT de série
- de 07h45 à 08h30 pour les groupes FC/F2000 - C3/CN/CM - E.

##### TECHNIQUE : sur la D1

- de 07h00 à 08h00 pour les groupes N/FN - A/FA - GT de série
- de 08h00 à 08h45 pour les groupes FC/F2000 - C3/CN/CM - E.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part :

Aux essais à 09h00 au parc de départ..

A la Course à 13h30 au parc de départ.

Essais chronométrés le 13/09/2009 de 9h00 à 13h00

Briefing des pilotes (voir Art. 7.2.P)

Course le 13/09/2009 de 13h30 à 19h00

Affichage des résultats provisoires au Parc de départ le 13/09/2009, 30 minutes après la fin de la course. Le parc fermé d'arrivée sera le même que le parc de départ.

La remise des prix aura lieu à la salle des fêtes des Plans de CARROS. 30 minutes après l'affichage des résultats définitifs (sauf cas de force majeure) Les concurrents qui ne se présenteront pas à la distribution des Prix perdront tout droit aux Prix.

##### Réunions du collège des Commissaires Sportifs : dimanche 13/09/09

Réunion 1 : Le dimanche 13 septembre à 08h30 au parc de départ.

Réunion 2 et réunion 3 : fixées par le Président du Collège

#### ➤ Article 1.3P Vérifications :

La présentation des licences est exigée aux vérifications ainsi qu'à toute demande d'un officiel pendant l'épreuve. En cas de non-présentation de la licence en cours de validité et quel qu'en soit le motif, une amende de 8 € sera perçue par l'organisateur.

Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage de L'ALMA à Carros.

Prix horaire maximum de la main d'œuvre 45.00 € TTC.

Les concurrents seront tenus de présenter la fiche d'homologation de leurs voitures et le passeport technique.

### □ ARTICLE 2P - ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant les risques C et D

### □ ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES

#### ➤ Article 3.1P Engagements

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE  
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
42, avenue Galliéni - 06000 NICE**

jusqu'au mardi 8 septembre 2009 le cachet de la poste faisant foi.

Les frais de participation seront fixés à 320 €, réduits à 160 € pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

**Une remise de 25€ sera accordée à tous les pilotes licenciés  
ASABTP engageant et pilotant une voiture.**

Tous les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Si à la date du 9 septembre, le nombre d'engagés est inférieur à 60 les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

En cas de forfait, le concurrent devra le signaler par écrit avant l'ouverture des vérifications le samedi 12 septembre 2009 à 14h30 au plus tard pour pouvoir prétendre au remboursement de son engagement (déduction d'une somme forfaitaire de 8 € pour les frais de dossier).

## □ ARTICLE 4P VOITURES ET EQUIPEMENTS

### ➤ Article 4.1P Voitures Admises :

Le nombre des voitures admises est fixé à 140.

### RÉPARTITION GROUPES ET CLASSES

Groupes confondus : FC + F2000 , N + FN , A + FA , CM + C3 + CN

<b>GROUPE F2000</b> Classe F2000-1 De 0 à 1400cm <sup>3</sup> Classe F2000-2 De 1401 à 1600cm <sup>3</sup> Classe F2000-3 De 1601 à 2000cm <sup>3</sup>	<b>GROUPE GT de SERIE</b> Classe GT 1 De 0 à 2000 cm <sup>3</sup> Classe GT 2 Plus de 2000 cm <sup>3</sup>
<b>GROUPE FC</b> Classe FC 1 De 0 à 1300 cm <sup>3</sup> Classe FC 2 De 1301 à 1600 cm <sup>3</sup> Classe FC 3 De 1601 à 2000 cm <sup>3</sup> Classe FC 4 Plus de 2000 cm <sup>3</sup>	<b>GROUPE CM</b> CM De 0 à 1003 cm <sup>3</sup>
<b>GROUPES N/FN &amp; A/FA</b> N/FN 1 & A/FA 1 De 0 à 1400 cm <sup>3</sup> N/FN 2 & A/FA 2 De 1401 à 1600 cm <sup>3</sup> N/FN 3 & A/FA 3 De 1601 à 2000 cm <sup>3</sup> N/FN 4 & A/FA 4 Plus de 2000 cm <sup>3</sup>	<b>GROUPES C3 &amp; CN</b> C3 1 & CN 1 De 0 à 1600 cm <sup>3</sup> C3 2 & CN 2 De 1601 à 2000 cm <sup>3</sup>
	<b>GROUPES D/E</b> Classe D/E 1 De 0 à 1300 cm <sup>3</sup> + Campus Classe D/E 2 De 1301 à 1605 cm <sup>3</sup> Classe D/E 3 FF - FR - F3B

### ➤ Article 4.2p Carburant Pneumatique Équipement :

Voir «réglementation générale des courses de côte»

### ➤ Article 4.2.7p Échappement :

Toutes les voitures devront être équipées d'un silencieux.  
Voitures fermées, Gr CM et GT, niveau sonore maxi : 105 db A  
Voitures de course ouvertes, niveau sonore maxi : 110 db A

### ➤ Article 4.3p Numéros de Course :

Voir «réglementation générale des courses de côte»

### ➤ Article 4.4p Mesures et Dispositifs de Sécurité :

Voir tableau France - Auto spécial règlement Montagne page 22

## □ ARTICLE 5p - PUBLICITÉ

Voir «réglementation générale des courses de côte»

Publicité obligatoire : sera précisée par additif

## □ ARTICLE 6p - SITES ET INFRASTRUCTURE

### ➤ Article 6.1p Parcours :

La course de côte de Carros aura lieu sur la D1  
Longueur du parcours : 1600m  
Pente moyenne : 6%  
Départ : PK 7,2 au panneau fin Carros les plans  
Arrivée : PK 8,8 au piège à eau sur le bas coté gauche de la chaussée en montant  
Parc de départ : avant ligne de départ  
Parc d'arrivée : 300 m après ligne d'arrivée sur D1  
La course se déroulera en 2 montées / manches  
Procédure de départ : Chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.  
Modalités de retour au départ : par la route de course

### ➤ Article 6.3p File de Départ :

File de départ : avant ligne de départ.

### ➤ Article 6.4p Signalisation :

Voir réglementation générale des courses de côte

### ➤ Article 6.5p Parc Concurrent :

Le parc concurrent sera situé à :  
PARKING REMORQUES : route de cimetière  
PARKING D'ASSISTANCE : sur D1 entre le PK 6,5 et 7  
(1 véhicule par concurrent)  
Aucun véhicule d'assistance ne pourra stationner dans le parc de départ.

### ➤ Article 6.6p Parc Fermé Final :

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de mise hors course d'office) pour tous les concurrents classés sera le même que le parc de départ.

### ➤ Article 6.7p Tableau d'Affichage :

Le tableau d'affichage officiel sera placé au parc départ  
Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront les conséquences d'une éventuelle ignorance des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède le départ.

### ➤ Article 6.8p Permanence :

Pendant la manifestation une permanence se tiendra au Plan de CARROS de 7H à 18 H. Tél : 06.07.61.83.48  
Centre de secours le plus proche : CARROS - Tel : 18.

## □ ARTICLE 7p - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### ➤ Article 7.1p Essais :

Nombre : Il est prévu deux essais le dimanche Matin, sauf cas de force majeure, dont un obligatoire  
Les Essais auront lieu de 9h00 à 13h00 le dimanche 13 septembre 2009.  
Tout concurrent se présentant au départ après 10h30 ne pourra prétendre qu'à un seul essai. La descente des concurrents pour le deuxième essai se fera à 10h30.

Les horaires des essais de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés (par le tableau d'affichage officiel voir article 6.7p)

### ➤ Article 7.2p Conférences aux pilotes :

Le briefing des pilotes aura lieu le dimanche 13 septembre à la discrétion du Directeur de Course

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire

### ➤ Article 7.3p Course

La compétition commencera à partir de 14h00 le dimanche 13 septembre. Elle s'effectuera en deux montées. Seul le meilleur temps sera retenu pour le classement (sauf cas d'ex-æquo voir article 9).

Les concurrents devront être sous les ordres du Directeur de Course à partir de 13h30 le dimanche 13 septembre 2009 sous peine de se voir refuser le départ.

Ordre des départs : F2000 / FC, N / FN, A / FA, GT, CM, C3 / CN, D / E.

### Course :

1<sup>ère</sup> : montée / manche le 13 septembre 2009 de 14 h 00 à 15 h 30

2<sup>ème</sup> : montée / manche le 13 septembre 2009 de 16 h 45 à 18 h 00

Dans le cas de doubles montes, celles-ci s'effectueront au début de chaque montée de course.

Une même voiture pourra être utilisée successivement par deux pilotes

### ➤ Article 7.4p Échauffement des Pneumatiques

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales Courses de Côte et Slaloms

## □ ARTICLE 8P - PENALITES

Voir réglementation générale des courses de côte

## □ ARTICLE 9P - CLASSEMENTS

Le classement s'effectuera en tenant compte du meilleur temps réalisé par chaque concurrent. (cf. réglementation générale alinéa A2.) Si deux concurrents sont ex-æquo les temps des essais serviront à les départager. En cas d'ex-æquo si un concurrent n'a pas effectué une des deux montées (quelles qu'en soient les raisons), le concurrent ayant effectué les deux montées sera crédité du meilleur temps.

Les classements provisoires seront affichés au tableau d'affichage officiel 30 minutes après le passage de la dernière voiture sur la ligne d'arrivée. Ils seront établis de la manière suivante :

- 1 classement général
- 1 classement par groupes
- 1 classement par classe
- 1 classement féminin

## □ ARTICLE 10P - TROPHEES - PRIX - COUPES

La remise des prix aura lieu à la salle des fêtes des plans de Carros 30 minutes après l'affichage des résultats définitifs (sauf cas de force majeure)

3 coupes seront distribuées aux commissaires.

Trophée ROCCHIA : 1 coupe au 1<sup>er</sup> de classe 4 groupe A

Les Prix sont cumulables.

SCRATCH			
1 <sup>er</sup> :	130 €		
2 <sup>ème</sup> :	100 €		
3 <sup>ème</sup> :	90 €		
GROUPES			
1 à 3 partants :	1 <sup>er</sup> : 60 €	6 partants et + :	1 <sup>er</sup> : 130 €
4 à 5 partants :	1 <sup>er</sup> : 60 €		2 <sup>ème</sup> : 60 €
	2 <sup>ème</sup> : 50 €		
CLASSES			
1 à 3 partants :	1 <sup>er</sup> : 60 €	6 partants et + :	1 <sup>er</sup> : 130 €
4 à 5 partants :	1 <sup>er</sup> : 60 €		2 <sup>ème</sup> : 60 €
	2 <sup>ème</sup> : 50 €		3 <sup>ème</sup> : 50 €
COUPES DES DAMES			
1 à 3 partantes :	1 <sup>ère</sup> : 60 €	4 partantes et + :	1 <sup>ère</sup> : 130 €

AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION DE MESDAMES ET MESSIEURS  
LES COMMISSAIRES DU COMITE REGIONAL